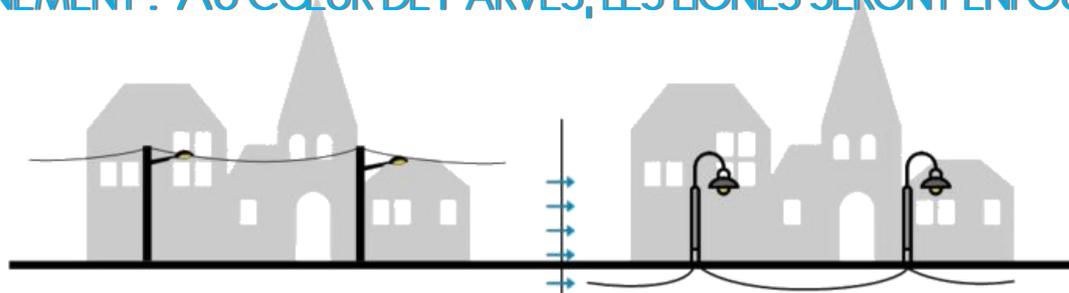


## L'ÉVÉNEMENT : AU CŒUR DE PARVES, LES LIGNES SERONT ENFOUIES !



Profitant des travaux du pôle culturel, la commune enterrera lignes électriques et lignes téléphoniques sur le secteur de la Mairie en descendant vers Sorbier. Sont concernés le Chemin de la Forêt jusqu'au transfo, la route du Bugey vers la RD 107b jusqu'après l'église et, sur la RD 107 de l'autre côté un petit bout de la route du Bugey. Puis la route de Sorbier jusqu'à l'entrée de Sorbier.

Les travaux seront portés et essentiellement financés par le SIEA (Syndicat intercommunal d'électricité et d'é communication). Jugez plutôt : sur 700 000 euros de prévisionnel, la part mairie n'est que de 150 000 euros !

La Commune recevra l'avant-projet définitif ainsi que le plan de financement définitif début juin.

Les travaux devraient débuter début septembre pour une durée minimum de 9 mois et se dérouler de la manière suivante :

- Septembre, octobre, tranchées sur les chaussées avec pose des gaines et des regards,

- Novembre, décembre, janvier, raccordement chez les habitants avec une phase négociations afin de déterminer le meilleur passage chez eux sans trop de gêne,
- Février, mars, basculement de l'électrification usager, éclairage public et fibre sur le nouveau réseau.
- A partir d'avril Orange recablera les clients qui ne sont pas fibrés et qui restent au cuivre. Entre chaque phase il pourra y avoir des interruptions de chantier de 2 à 3 semaines en fonction de la météo et des négociations avec les habitants.

En fin de chantier, les poteaux seront enlevés et les enrobés repris autant que de besoin.

Dans le meilleur des cas la fin des travaux est prévue pour fin mai, dans le pire des cas, fin juillet.

## VIRIGNIN FERMÉ, DES VOITURES CHEZ NOUS



Vous le savez, à partir **du 12 mai et jusqu'au 15 août**, l'Avenue de Savoie (autrement dit la RD 1504) sera totalement fermée pour réalisation de travaux d'eau et d'assainissement. Deux déviations sont prévues, l'une par Champagneux, l'autre par Massignieu et le pont de Lucey. Si notre commune n'est pas fléchée, il ne faut pas se leurrer, pas mal de voitures vont vouloir couper. Il faudra faire preuve de patience !

Par ailleurs, nous avons demandé à Bugey Sud, d'installer un radar pédagogique dans le cœur du bourg de Parves et de mettre un sens prioritaire aux entrants pour le pont de Yenne. Les gendarmes sont également prévenus et ils feront des patrouilles.

Il est important de rappeler que nous avons pris un arrêté interdisant la traversée du bourg de Parves aux plus de 19 tonnes et que ces 19 tonnes et plus sont également interdits au Bief d'Erupt et au pont de Yenne.

Si vous voyez des camions de plus de 19 tonnes franchir ces interdictions, n'hésitez pas à nous prévenir, en mairie ou sur le téléphone d'astreinte.

## LE 26 AVRIL À 9 H 30 RENDEZ VOUS AVEC LES ÉLUS AUTOUR D'UN CAFÉ



Comme nous l'avons déjà fait, **le samedi 26 avril**, nous vous attendons, en Mairie, à 9 h 30 pour un « café des élus ».

Venez échanger avec nous !

- Dans les sujets d'actualité :
- Les frelons et les pièges à frelons avec Benjamin et Julien, agents techniques de la commune,
  - L'angelus au clocher de l'église Saint Vincent (Nattages), faut il le supprimer ? ou pas !
  - Que faire du presbytère fermé depuis plusieurs années et dont la rénovation couterait très cher ?

Et bien sûr tous les dossiers d'actualité, dont le pôle culturel qui ouvrira bientôt, avec Aurore et l'association Cœur de village, à la barre !



## Budget 2025, priorité aux investissements

Voté le 24 mars dernier, le budget communal 2025 fait encore la part belle aux investissements, avec surtout une très belle nouvelle année dans les aides apportées à la commune. En effet qu'il

s'agisse du pôle culturel, de la Maison d'assistantes maternelles, et maintenant de l'enfouissement, la commune s'en sort bien en réunissant autour de ces projets, de nombreuses subventions.

Au total, **côté dépenses d'investissement**, la part communale se monte à 552 600 € sur un total d'investissements de 1 628 359 €. Soit :

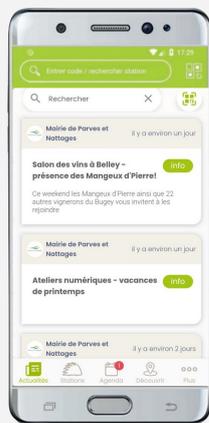
	Pôle culturel	Maison Assistantes Maternelles	Défense incendie citernes	Enfouissement lignes réseaux	investissements divers
Montant total travaux 2025	450 400 €	412 546 €	65 413 €	700 000 € (pris en charge par le SIEA)	57 100 €
Montant total subventions	228 728 € soit 50,78% (Etat - Région - Département)	330 836 € soit 80% (Etat - Région - Département- CAF - MSA)	23 295 € soit 35,61% (Etat)		
Reste à charge commune	<b>221 672 €</b>	<b>81 710 €</b>	<b>42 118 €</b>	<b>150 000 € soit 21,4%</b>	<b>57 100 €</b>

**Côté fonctionnement**, les charges montent, avec les investissements, mais l'ensemble est maîtrisé avec des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 745 335 € et des recettes de fonctionnement de 813 644 €.

## NETTOYAGE DE LA COMMUNE



Comme chaque année, le nettoyage de la commune a été organisé le samedi 29 mars. Ce sont une petite vingtaine de personnes qui ont arpenté les routes et chemins de la commune à la recherche de déchets arrivés parfois accidentellement dans la nature mais encore trop souvent à la suite de jets ou autres dépôts volontaires... le manque de civisme et de respect de certains irrite toujours autant. Merci à tous les participants de cette nouvelle opération !



### Mairie de Parves-et-Nattages



Téléchargez l'appli !

**Pour continuer de recevoir ou consulter les nouvelles de la commune en temps réel, pensez à télécharger la nouvelle application illiwap qui remplace Panneaupocket**

67 route de Sorbier  
01300 Parves-et-Nattages  
**Horaires d'ouverture au public :**  
- le lundi de 14h à 17h  
- le mardi de 14h à 18h  
- le jeudi de 14h à 16h30  
- le vendredi de 14h à 18h

04.79.81.27.54

[mairie@parvesetnattages.fr](mailto:mairie@parvesetnattages.fr)

**Merci de privilégier la version numérique pour tous vos documents d'urbanisme**

### LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms
15	17	18	114

La commune dispose de deux défibrillateurs automatisés externes en accès libre en cas de besoin :

- ⇒ Un à l'école
- ⇒ et l'autre sur le mur de la bibliothèque municipale (ancienne mairie).

